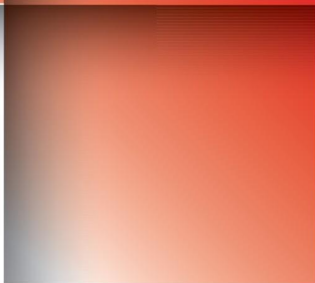


PASSEPORT *de l'entrepreneuriat*

DIFFÉRENTES FAÇONS DE SE LANCER EN AFFAIRES AU CANADA



Plusieurs approches s'offrent à vous pour vous lancer en affaires :

❖ **À partir d'une idée originale que vous mettez en place**

Pour une idée qui vous appartient, un produit ou service particulier que vous souhaitez offrir et qui devient une nouvelle entreprise. Lorsqu'une opportunité a été détectée et que vous êtes prêt à suivre les étapes du démarrage pour vous faire une place sur le marché, cela devient une bonne façon de se lancer en affaires. C'est aussi le chemin à prendre lorsque vous avez une idée innovante qui porte des aspects de propriété intellectuelle par exemple ou à fort potentiel de croissance.

Avantages

- Plus grande liberté de prise de décision.
- Les changements peuvent être effectués assez rapidement.
- Le contrôle sur l'image et le marketing pour toucher la clientèle est important.
- Le coût du démarrage peut être adapté rapidement si besoin.

Inconvénients

- La planification du démarrage peut être assez longue.
- La clientèle n'est pas acquise ; elle doit être développée.
- Partir de zéro comporte des risques plus élevés, selon le type d'entreprise.
- Le financement peut être difficile à obtenir.
- Dans le cas d'un nouvel arrivant. Il faut redoubler d'efforts dans son étude de marché et le développement de son réseau de soutien

❖ **La reprise d'une entreprise déjà existante**

Saviez-vous que dans les dix prochaines années, 72% des propriétaires de petites et moyennes entreprises (PME) prévoient céder leur entreprise ? Pour 58% de propriétaires d'entreprises, un des principaux obstacles à la relève est de ne pas trouver d'acheteur adéquat. Cela devient alors une autre façon de se lancer en affaires, en achetant les actifs ou les actions d'une entreprise existante. Pour un entrepreneur immigrant, il s'agit d'une bonne solution pour se lancer en affaires sans trop de temps, car la base est là surtout pour des entreprises de restauration ou de garderie par exemple. C'est à vous d'y ajouter votre marque distinctive. L'accès à du capital ou à un prêt sera toutefois essentiel.

Notes



Avantages

- Vous partez avec une base d'affaires.
- La clientèle est établie et le réseau de fournisseurs et de distributeurs existe déjà.
- Vous bénéficiez d'une crédibilité qui peut avoir déjà été établie par l'ancien propriétaire.
- Les risques d'affaires encourus sont souvent moindres que les autres façons de se lancer en affaires, selon l'entreprise que vous achetez.

Inconvénients

- Avant de concrétiser votre achat, vous devez effectuer des recherches sérieuses sur l'entreprise et son état de santé.
- Il faut respecter les engagements de l'ancien propriétaire de l'entreprise.
- Il est plus difficile d'apporter des changements dans l'entreprise.
- Il est plus difficile d'être crédible si l'ancien propriétaire n'avait pas une bonne réputation.

❖ Une franchise ou une concession

Des restaurants, des salles de sports, des cabinets de comptabilité et d'impôts ou des agences d'immobiliers peuvent être des franchises rattachées à une « maison-mère ». C'est-à-dire qu'une franchise permet à un entrepreneur d'acheter auprès d'une société reconnue pour ses produits, ses services, sa marque le droit d'utiliser la marque, les signes distinctifs ou de savoir-faire pour la vente et la distribution de biens ou de services, les fournisseurs, etc. Acquérir une franchise vous octroie le droit, pendant une période précise, d'administrer votre entreprise en utilisant les droits de propriété intellectuelle du franchiseur.

Cela consiste à signer une entente contractuelle avec un franchiseur. Ce contrat vous permet, en fonction des clauses prévues au contrat, de vendre un produit ou un service généralement à l'intérieur d'un territoire protégé.

Dans la pratique, vous êtes propriétaire d'une entreprise et vous en assumez les risques et la gestion, tout en ayant des comptes à rendre à votre franchiseur et des redevances à lui verser.

Avantages

- Les risques sont moins élevés.
- La clientèle est déjà ciblée.
- La marque de commerce est établie.
- Les procédures, le réseau de fournisseurs, etc. sont déjà établies

Inconvénients

- Le coût d'une franchise est souvent élevé.
- Les produits et les services du franchiseur doivent être très strictement utilisés et respectés.
- De nombreux contrôles sont en place. Cela laisse peu de place à la créativité de l'entrepreneur.

Notes



Four horizontal lines for writing notes on a white background with a crumpled paper texture.

Vous désirez des informations supplémentaires. Contactez le RDÉE Canada ou l'un des organisations membres de son réseau.

Alberta

Conseil de développement économique de l'Alberta
8627, 91e rue (Marie-Anne-Gaboury), bur. 140
Edmonton, AB, T6C 3N1
Tél: (780) 414-6125
lecdea.ca

Colombie-Britannique

Société de développement économique de la Colombie-Britannique
220-1555 W 7th Ave, Vancouver, BC V6J 1S
Tél: (604) 732-3534
sdecdb.com

Île-du-Prince-Édouard

Réseau de développement économique et d'employabilité de l'Île-du-Prince-Édouard
48, chemin Mill, C.P. 7
Wellington (Î.-P.-É.) C0B 2E0
Tél: (902) 854-3439
rdeeipe.net

Manitoba

Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba
200 - 614, rue Des Meurons
Winnipeg, Manitoba R2H 2P9
Tél: (204) 925-2320
cdem.com

Nouveau-Brunswick

Réseau de développement économique et d'employabilité du Nouveau-Brunswick
1040, rue du Parc, unité 3
Paquetville, NB E8R 1J7
Tél: (506)764-9876
rdee-nb.com

Nouvelle-Écosse

Conseil de développement économique de la Nouvelle-Écosse
1809, rue Barrington, bureau 902
Halifax (Nouvelle-Écosse) B3J 3K8
Canada
Tél : (902) 424-7230
cdene.ns.ca

Nunavut

Carrefour Nunavut
Bldg, 723 Nunavut, Iqaluit, NU X0A 0H0
Tél : (844) 532-9383
carrefournunavut.ca

Ontario

Société économique de l'Ontario
214, chemin Montréal, bureau 202,
Ottawa (Ontario) K1L 8L8
Tél: (613) 590-2493
seo-ont.ca

Saskatchewan

Conseil économique et coopératif de la Saskatchewan
1440 9th Ave N, Regina, SK S4R 0E6
Tél: (306) 566-6000
cecs-sk.ca

Saskatchewan

Conseil économique et coopératif de la Saskatchewan
1440 9th Ave N, Regina, SK S4R 0E6
Tél: (306) 566-6000
cecs-sk.ca

Terre-Neuve-et-Labrador

Réseau de développement économique et d'employabilité de Terre-Neuve-et-Labrador
65, Ridge road, bureau 245, St. John's (TNL) A1B 4P5
Tél : (709) 726-5976
rdeetnl.ca

Territoires du Nord-Ouest

Conseil de développement économique des Territoires du Nord-Ouest
Diamond Plaza Building 5204 50th Avenue #102, Yellowknife, NT X1A 1E2
Tél: (867) 873-5962
cdetno.com

Yukon

Association franco-yukonnaise
302 Strickland St, Whitehorse, YT Y1A 2K1
Tél: (867) 668-2663
afy.yk.ca

RDÉE Canada

1 rue Nicholas bur. 606
Ottawa, ON
K1N 7B7
Tél: (613) 244-7308
rdee.ca

Financé par le
gouvernement
du Canada

Funded by the
Government
of Canada

Canada

Visiter : espaceentrepreneurs.com pour des informations supplémentaires
©2019-Tous droits réservés au RDÉE Canada

